

## LE DÉFI DE LA MODERNITÉ

Au moment où j'accède à la présidence d'Éduc'alcool, je mesure avec enthousiasme et gravité le défi le plus déterminant qui s'impose aujourd'hui à notre organisme : continuer d'être le plus utile possible à la société.

Éduc'alcool a à son actif des réalisations dignes de mention. Mais la consommation d'alcool et les problèmes qui y sont liés évoluent et nous obligent à rechercher de nouvelles façons de faire.

C'est ainsi que nous nous sommes donné de grandes ambitions pour cette année. Celle qui consiste à tenter de joindre des groupes autochtones n'est pas la moindre. Non seulement parce qu'il n'est pas facile de leur livrer adéquatement nos messages, mais surtout parce que nos messages eux-mêmes doivent être adaptés à cette clientèle.

Nous nous lançons aussi dans les nouvelles plateformes technologiques qui sont le quotidien des jeunes. Les cellulaires sont, pour nous, de simples téléphones. Pour les adolescents, ce sont des ordinateurs portatifs. Ils supposent le développement de nouvelles façons de joindre et de convaincre.

Enfin, l'augmentation du niveau de consommation des Québécois nous impose la vigilance. Il ne s'agit pas de dramatiser la situation, mais il ne faut pas non plus la banaliser. Si la hausse de consommation était attribuable aux seules personnes qui boivent une ou deux fois par mois, la situation serait idéale. Mais c'est aussi le nombre de buveurs qui rapportent des épisodes de grande consommation qui a augmenté et, avec lui, les risques accrus de dérapage. À nous d'aider les uns et les autres, selon le cas, à mieux boire ou à moins boire.

Éduc'alcool a toujours été à la hauteur des exigences de son temps. Je suis honorée de présider un organisme qui a une telle feuille de route. Je souhaite que l'industrie des boissons alcooliques soit tout aussi honorée d'être partie prenante d'actions préventives qui, au fil des ans, sont devenues une image de marque du Québec.

**Louise Nadeau**  
Président du conseil d'administration

## PRÉSIDENTE D'ÉDUC'ALCOOL : JEAN-GUY DUBUC PASSE LA MAIN À LOUISE NADEAU

Éduc'alcool a une nouvelle présidente. Après avoir assumé cette fonction durant 15 ans, Jean-Guy Dubuc a choisi de passer la main et c'est à Louise Nadeau que le conseil d'administration a choisi de confier les rênes de notre organisme.

Nouvelle présidente, certes, mais pas nouvelle venue, puisque Louise Nadeau

la scène nationale et internationale. Elle a créé à l'Université de Montréal, le premier certificat universitaire en toxicomanies offert au Québec. Elle est la directrice scientifique du nouvel Institut universitaire sur les dépendances.

La nouvelle présidente a écrit ou coécrit plusieurs ouvrages, dont *Va te faire soigner, t'es malade*, qui a eu un

impact majeur sur l'évolution du traitement des femmes au Québec, *Vivre avec l'alcool : La consommation, les effets, les abus*, un ouvrage de référence et la monographie de Santé Canada sur les meilleures pratiques en traitement des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie. Elle a publié plus d'une centaine d'articles dans des revues scientifiques ou populaires.

Louise Nadeau a été présidente du Comité permanent de lutte à la toxicomanie du Québec, vice-présidente du CA des Instituts de recherche en santé du Canada et a été nommée au Forum national sur la santé. Elle a reçu plusieurs récompenses au nombre desquelles il faut mentionner : le Prix Reconnaissance UQAM 2001, le Prix professionnel 1993 décerné par l'Ordre des psychologues du Québec et, plus récemment, le Prix Marcel-Vincent 2006 de l'Association francophone pour le savoir.



est au conseil d'Éduc'alcool depuis 1994. Elle connaît à fond l'organisme, sa mission, ses projets, ses membres et elle a participé à la détermination de toutes ses orientations de fond. C'est donc tout naturellement que le conseil d'administration l'a élue à sa nouvelle fonction.

Les statuts d'Éduc'alcool prévoient que la présidence ne peut être occupée que par un membre à titre individuel. Professeure titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal, Louise Nadeau jouit d'une vaste notoriété sur

## UNE NOUVELLE SALVE CONTRE LES « RÉCALCITRANTS » : ÉDUC'ALCOOL POURSUIT SA LUTTE CONTRE LE CALAGE D'ALCOOL

À l'occasion de la rentrée, Éduc'alcool a lancé une nouvelle campagne contre le calage d'alcool dans l'ensemble des cégeps et des universités du Québec. Pour la quatrième année consécutive, notre organisme a poursuivi sa lutte contre cette pratique, fort des résultats obtenus au cours des trois premières années.

La campagne de la rentrée 2007, qui a pour thème *Toujours cool, les concours de calage?* frappe : elle montre trois jeunes inanimés, dans une posture carrément dégoûtante et met ainsi largement en évidence les dangers du calage d'alcool.

L'objectif est de faire appel à la responsabilité des jeunes. La campagne s'adresse autant à la minorité, qui pourrait être tentée de participer ou d'assister à des concours de calage d'alcool, qu'à la majorité des étudiants à qui l'on veut faire prendre position contre les concours de calage et qu'on incite à intervenir, s'il y a lieu, pour y mettre fin.

Les dernières campagnes ont eu un effet remarquable, notamment grâce à la collaboration des établissements et des associations étudiantes. Elles sont parvenues à réduire la pratique des concours de calage à sa plus simple expression, selon une enquête rigoureuse menée dans près de 70 collèges et universités.

Malgré ces résultats encourageants, Éduc'alcool n'est pas encore en mesure d'affirmer que le phénomène a été totalement éradiqué, ni que les plus jeunes, qui en sont à leur première année, ne seront pas tentés de se laisser séduire par un « essai » ou ne considéreront pas cette activité comme un rite initiatique incontournable. C'est pourquoi il faut continuer d'informer et de dévaloriser la pratique.

De plus, si les campagnes ont remarquablement réussi sur les campus, on ne sait pas précisément ce qui se passe hors campus ou dans les résidences. Enfin, il existe toujours des récalcitrants qui sont plus difficiles à convaincre et auxquels il faut s'adresser par des images et des slogans-chocs.

### Des dangers certains

Éduc'alcool a demandé et obtenu des universités et des collèges du Québec qu'ils mènent dans leur établissement une campagne d'affichage massif et qu'ils remettent aux étudiants le dépliant de sensibilisation *Le calage d'alcool : plus épais que ça, tu meurs*.

Cet outil d'information, qui explique ce qu'est le calage, fait état des dangers qu'encourent ceux qui le pratiquent à différents niveaux d'intoxication. Il permet de mieux connaître et de mieux comprendre le taux d'alcoolémie. Il donne également des indications sur ce qu'il convient de faire pour résister aux pressions des pairs et sur la manière de se comporter face à une activité de calage en préparation ou en cours. Il donne enfin de l'information sur les mesures à prendre dans les cas d'intoxication à l'alcool.



Pour compléter ses outils d'éducation, Éduc'alcool a créé une capsule d'information intitulée *Rien à gagner*, que l'on peut consulter sur son site Internet. Enfin, dans un article publié dans les journaux étudiants, il lance un appel aux jeunes qui en sont à leur première « rentrée » collégiale ou universitaire et les invite à résister à d'éventuelles pressions des pairs.

### Au sujet du calage

Le calage est une activité qui consiste à boire la plus grande quantité d'alcool le plus rapidement possible. Il peut s'agir d'un concours ou d'un défi organisé par un bar, un organisme, une association ou encore d'une activité improvisée par un groupe d'amis dans un lieu public ou privé. Naturellement, c'est une pratique qui est totalement illégale.

## DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS POUR ÉDUC'ALCOOL

À l'occasion de l'assemblée générale, deux nouveaux administrateurs ont été élus en remplacement de deux membres sortants.

Au poste d'administrateur issu de la SAQ, c'est Alain Bolduc, vice-président Affaires publiques et adjoint au

président, qui succède à Suzanne Paquin à la trésorerie.

Pour sa part, Sylvie Lalande, administratrice de sociétés et figure bien connue du monde des communications, occupera désormais le siège laissé vacant par le départ de Jean-Guy Dubuc.

## UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX POUR 2007-2008

Le conseil d'administration d'Éduc'alcool a doté notre organisme d'un ambitieux plan d'action pour 2007-2008. Ce plan est la combinaison de nos mandats permanents et des orientations qui se sont dégagées des décisions prises au fur et à mesure du déroulement des événements et de l'apparition de besoins et de priorités, ainsi que des indications qui ressortent du sondage *Les Québécois et l'alcool*.

Outre les mandats permanents et ceux qui se prolongent, les nouveaux dossiers à réaliser porteront sur des thèmes nombreux et variés.

Un projet-pilote auprès des autochtones sera mis sur pied. Il s'agit d'explorer les besoins spécifiques qu'Éduc'alcool pourrait combler et les moyens à mettre en œuvre à cet effet.

Le sujet de la grossesse et l'alcool refait surface. Toutes les indications sont à cet effet. Il importera donc de faire valoir la voix de la raison et du respect de l'intelligence des femmes dans la transmission des messages de prévention. Une campagne sera lancée le printemps prochain.

Éduc'alcool procédera à la promotion du code d'éthique de l'industrie des boissons alcooliques (voir l'article dans ce numéro). Le conseil d'éthique dispose aussi d'un budget de fonctionnement et produit des bulletins d'interprétation du code.

L'expérience-pilote de diffusion du message d'Éduc'alcool sur les lieux de travail, en collaboration avec l'Opération Nez rouge, *C'est notre tournée!*, s'est avérée plus que concluante. Ce projet sera donc mis en œuvre de manière permanente.

Il en va de même pour le projet avec Comédie Shop, la tournée *Humour à l'école*. Ce programme a connu un succès immense. Il sera donc poursuivi et étendu. Par ailleurs, un projet-pilote de communication auprès des jeunes sur les téléphones cellulaires sera mis en œuvre. Éduc'alcool analysera aussi les possibilités d'alliances et de partenariats nouveaux avec des organismes et entreprises qui pourraient accueillir nos projets et programmes sur leurs sites Internet et en assurer ainsi une plus large diffusion.

La question de l'alcool et la santé continuera d'être priorisée. Nous

ferons un effort particulier pour couvrir les points suivants : la quantité d'alcool que l'on peut consommer à faible risque, les façons de calculer le taux d'alcoolémie et les autres sujets d'intérêt qui ressortent de l'enquête *Les Québécois et l'alcool*.

Éduc'alcool aura sans aucun doute à intervenir sur la scène publique dans d'importants débats qui s'annoncent : la stratégie canadienne sur l'alcool et les toxicomanies, le projet de sécurité routière, le débat sur le concept de modération et les – toujours possibles – mesures restrictives. Bien que nous n'ayons pas à affecter de sommes considérables à ce chapitre, il n'en demeure pas moins qu'il est d'une importance capitale.

Notons enfin que, bien que les concours de calage d'alcool soient pratiquement éradiqués, les résultats de notre enquête menée auprès des établissements nous suggèrent de poursuivre la lutte contre le calage à des fins de prévention.



## CAMPAGNE D'ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE MEMPHRÉ, LE MONSTRE DU LAC MEMPHRÉMAGOG

Éduc'alcool a lancé une campagne percutante à l'approche de l'été. Dans les présentoirs de cartes gratuites, une carte postale montrait un baigneur ayant abusé de l'alcool, qui s'était endormi et qui n'avait pas remarqué la présence d'un monstre dans le lac au bord duquel il se trouvait, clin d'œil à Memphré, le monstre du lac Memphrémagog.

Le slogan de la carte laisse peu de doute sur l'effet de l'abus : *L'été est trop court pour en manquer des bouts*. Cette campagne a été signée conjointement par Éduc'alcool et la Société de sauvetage. Des affiches sur les présentoirs de cartes attiraient l'attention sur le « produit » offert.

Sur 470 000 cartes, plus de 86,9 % ont trouvé preneur, ce qui constitue un « taux de sortie » fort notable. Comme chaque carte rejoint 3,3 personnes en plus du preneur, on estime à plus d'un million et demi le nombre des personnes rejointes par les seules cartes.

Pour leur part, les affiches apposées au sommet des présentoirs ont eu pour portée l'équivalent de 5 580 000 d'impressions publicitaires.



# REGARDS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Plus d'une soixantaine de personnes, un record, ont participé à la dernière assemblée générale d'Éduc'alcool. Il faut dire que ce n'était pas une assemblée comme les autres.



Bien sûr, les membres ont adopté le procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier qui leur a été présenté par le secrétaire, Sylvain Laporte.



Ils ont aussi adopté le rapport financier présenté par la trésorière, Suzanne Paquin.



De même que le rapport d'activité de l'année écoulée. Mais deux éléments exceptionnels se sont ajoutés pour l'occasion.

D'une part, en effet, on y a révélé les résultats de la vaste enquête quinquennale sur les Québécois et l'alcool qu'a présentés le directeur général.



Mais surtout, c'était la dernière assemblée de Jean-Guy Dubuc à titre de président du conseil. Dans son allocution, il a fait état de ce dont il a été témoin à Éduc'alcool au cours des 15 années de sa présidence. Il a noté les progrès accomplis sur tous les plans, souligné la multitude de programmes qu'Éduc'alcool a réalisés et l'immense crédibilité dont il bénéficie. Il a aussi insisté sur les nombreux partenariats qui ont jalonné le chemin suivi par Éduc'alcool.



Il a également témoigné du fait que jamais en 15 années de présidence, il n'a été privé de sa liberté de parole et de pensée. Il a rendu hommage aux membres de l'industrie et particulièrement aux différents membres qui se sont succédé au conseil d'administration, qui ont toujours défendu les seuls intérêts de l'organisme et sa mission et n'ont jamais mis de l'avant leurs intérêts commerciaux.

Il a rappelé qu'Éduc'alcool est une belle école de responsabilisation, qu'il a couvert un très large champ d'intervention et qu'il jouit d'une influence considérable. Il s'est dit fier du travail accompli au cours des 15 dernières années et a souligné la contribution de la direction générale de l'organisme. Il a enfin remercié les membres d'Éduc'alcool pour leur confiance et leur soutien sous des applaudissements nourris et chaleureux.

Dans un hommage bien senti au président sortant, le vice-président Robert Demoy a souligné le fait qu'Éduc'alcool a eu la chance d'avoir un président historique en Jean-Guy Dubuc, dont le leadership entraînant, la capacité d'écoute, la recherche du consensus et l'ouverture aux opinions des autres ont cimenté l'organisation.

# LE ANNUELLE

Évoquant le modèle de rigueur qui le caractérise, il a engagé l'organisme à retenir les valeurs chères à Jean-Guy Dubuc : le fait qu'Éduc'alcool est une école de responsabilisation, une école de démocratisation et que l'on se grandit davantage en servant qu'en dirigeant.

Par la suite, estimant qu'après que Jean-Guy Dubuc eut manifesté son attachement à Éduc'alcool, le moment était venu pour Éduc'alcool d'exprimer son attachement à Jean-Guy Dubuc en proposant qu'il soit élu président honoraire d'Éduc'alcool. C'est unanimement que l'assemblée a adopté cette proposition.



Le vice-président a ensuite remis à M. Dubuc un recueil de témoignages de 30 administrateurs qui ont servi sous sa présidence et l'a invité à poursuivre le développement de sa culture du goût en dégustant une caisse contenant une verticale de Clos de Tart.



Fort touché de ce témoignage d'appréciation, le nouveau président honoraire Jean-Guy Dubuc a remercié sincèrement le vice-président et ses collègues du conseil d'administration et a redit sa fierté d'avoir servi Éduc'alcool et ses membres.

Les membres se sont ensuite rassemblés pour le verre de l'amitié.

## ÉDUC'ALCOOL À L'ÉCOLE : NOUVELLE PROMOTION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

Éduc'alcool commence l'année scolaire en grand par une campagne de promotion de ses nouveaux outils pédagogiques auprès des enseignants. Sous le thème *Vos élèves vont boire vos paroles*, l'annonce diffusée dans les médias spécialisés fait valoir les avantages du programme destiné à accompagner les éducateurs dans la mise en œuvre du programme du ministère de l'Éducation.

En effet, avec la réforme complète des programmes, Éduc'alcool a dû repenser entièrement les versions d'*À toi de juger* destinées aux différents niveaux d'enseignement. Après deux années de travail rigoureux, il est à présent en mesure de mettre à la disposition des enseignants des outils tout à fait adaptés aux nouveaux programmes. Ce matériel a été expérimenté et validé par des enseignants dans des milieux diversifiés.

Le matériel pédagogique correspondant à chaque niveau, de la cinquième année du primaire à la fin du secondaire, est disponible tant en français qu'en anglais. Un DVD éducatif est également disponible en français pour les élèves de classe terminale.

Éduc'alcool est heureux de contribuer, dans son champ de compétence, à l'effort d'éducation des jeunes Québécois. Les connaissances sont une condition nécessaire, quoique non suffisante, au développement d'une saine relation à l'alcool dans l'avenir.

**Les élèves vont boire vos paroles**

**À TOI DE JUGER**

Un programme clés en main, attrayant et dynamique, pour amorcer avec les jeunes un dialogue sur l'alcool.

Le programme éducatif *À toi de juger* a été conçu pour favoriser la formation des jeunes de la 5<sup>e</sup> année du primaire à la 12<sup>e</sup> année. Clair et attrayant, adapté aux programmes de l'éducation, il fournit aux enseignants des outils pédagogiques pour amorcer un dialogue qui contribue à la santé des jeunes. Il y a également des ressources additionnelles, telles que des vidéos, des affiches et des dépliants.

Plus de détails sur le programme à toi de juger sur le site [www.educalcool.org](http://www.educalcool.org)

Le site de ressources éducatives à toi de juger est consultable en français et en anglais.

Le matériel pédagogique est disponible en français et en anglais.

Le matériel pédagogique est également disponible en français pour les élèves de classe terminale.

Le matériel pédagogique est également disponible en français pour les élèves de classe terminale.

## ÉDUC'ALCOOL ET SOPEXA À VINEXPO : VENDRE DE L'ALCOOL ET PROMOUVOIR LA CONSOMMATION MODÉRÉE

À Vinexpo, en juin dernier, Éduc'alcool a invité l'industrie à se demander comment vendre de l'alcool tout en exerçant ses responsabilités sociales à l'occasion d'un symposium coprésidé par Jean-Guy Dubuc, dont c'était la dernière fonction à titre de président d'Éduc'alcool, et Dominique Chardon, président de Sopena.

Ce dernier a indiqué que l'éducation des consommateurs novices doit se conjuguer avec la recherche du plaisir que procure une consommation responsable. Celle-ci s'exprime par le respect de soi et de ses limites, le respect du produit, qui ne saurait être dégusté sans être écouté, savouré, le respect des autres enfin, pour pouvoir partager et apprécier la convivialité. Mais, a-t-il dit, les producteurs ont aussi un bout de chemin à faire pour intégrer le concept de modération dans la présentation de leurs vins.



Jean-Guy Dubuc clôture le symposium

### Le modèle québécois

Premier intervenant, le directeur général d'Éduc'alcool, Hubert Sacy, a expliqué pourquoi les Québécois sont bons premiers au Canada pour ce qui est de la proportion des buveurs, mais bons derniers pour ce qui est de l'abus. Paradoxe inexplicable ? Pas du tout, a-t-il affirmé. La réponse se trouve dans un modèle de consommation qui a fait ses preuves et que résume bien le slogan d'Éduc'alcool : *La modération a bien meilleur goût.*

Il a exposé les fondements des actions que mène Éduc'alcool, où l'industrie s'est engagée, dans le développement de la culture du goût. Par ses interventions sur tous les terrains – de l'éducation des jeunes à l'information des adultes, de l'éthique commerciale à la rigueur scientifique –, l'organisme parvient à améliorer la relation des Québécois à l'alcool.

### La filière viti-vinicole française s'engage

De son côté, la présidente de Vin et Société, Marie-Christine Tarby, a montré comment, dans le Jura, la filière sensibilisée à son rôle citoyen et à la promotion de ses produits a mis sur pied des opérations autour des fêtes viticoles et des restaurants. Elle a popularisé le Jurabag qui permet aux consommateurs de rapporter les bouteilles de vin non vidées chez eux, plutôt que de finir la bouteille au lieu de la jeter. Elle a aussi mis à la disposition des consommateurs un guide des

saveurs pour les initier à la dégustation et l'a complété par un volet santé et modération.

En Champagne puis en Alsace, un programme éducatif, *L'univers du goût*, est mis en œuvre avec les écoles primaires pour faire apprécier les saveurs de différents produits, dont le raisin. Il connaît un grand succès.

### L'information ne tue pas

Le président de l'Association des journalistes agricoles et viticoles, Barthélémy, a stigmatisé ses confrères qui, systématiquement, se croient obligés d'ajouter « à consommer avec modération » chaque fois qu'ils exposent un sujet sur le vin, alors qu'en France, la loi Evin interdit la publicité mais non l'information.

Agir ainsi, a-t-il tonné, c'est confondre journalisme et publicité, et c'est considérer toute information comme dangereuse ! La modération, en tant que sujet de société, doit être traitée avec la même rigueur et la même conscience professionnelle que tous les autres modes de consommation.

### L'Europe, terreau fertile pour la consommation modérée

Le secrétaire général du Comité Européen des Entreprises Vins, José-Ramón Fernandez a indiqué que la survie à long terme des producteurs d'alcool exige des professionnels qu'ils posent des gestes actifs pour réduire les méfaits liés à la surconsommation. Il a illustré comment le secteur Vins d'Europe assure la place légitime du vin dans la culture européenne dans un environnement économique et social qui assure la pérennité de ses activités commerciales.

### Cinq éléments de convergence

C'est à Jean-Guy Dubuc qu'est revenue la mission de tirer les conclusions de ce symposium. Il a dégagé cinq grands points de convergence : l'importance du goût dans la consommation responsable, l'influence de la culture sur les modèles de consommation, l'existence d'une solution aux problèmes qui a pour nom responsabilisation, le fait que c'est la modération qui apporte le plaisir et enfin la grande variété de moyens dont on dispose pour pratiquer la consommation modérée de l'alcool.

### Un stand d'information

Éduc'alcool tenait également un stand d'information à Vinexpo. On y trouvait ses publications et l'on pouvait aussi se renseigner sur ses programmes et campagnes.



Au stand d'Éduc'alcool, une visiteuse très intéressée, la nouvelle présidente, Louise Nadeau

# LES QUÉBÉCOIS ET L'ALCOOL EN 2007 : UNE RELATION SAINTE, DES PROBLÈMES À RÉGLER, DES BESOINS À COMBLER

Les Québécois ont, en général, une relation saine à l'alcool. S'ils boivent de manière plus régulière depuis cinq ans et que leur consommation de vins et de spiritueux poursuit sa croissance, les problèmes liés à la surconsommation n'ont pas augmenté. Les contextes de consommation sont en général très sains et boire est surtout associé à la convivialité.

Il n'en demeure pas moins qu'une minorité de 3 à 5 % de la population consomme encore de manière abusive, voire dangereuse, que 7 % des conducteurs reconnaissent avoir déjà conduit avec des taux d'alcoolémie supérieurs à la limite légale, que l'attitude en ce qui concerne la consommation d'alcool durant la grossesse est perfectible et que le niveau des connaissances est en baisse dans certains domaines.

Les Québécois ont aussi soif de savoir : les impacts de l'alcool sur la santé, comment parler d'alcool avec les enfants et les trucs et conseils pratiques pour mieux boire arrivent en tête de leurs champs d'intérêts. Éduc'alcool, dont le niveau de crédibilité a atteint un sommet sans précédent, s'engage à répondre à ces besoins au cours des cinq prochaines années.

Telles sont les principales conclusions qui ressortent de la vaste enquête quinquennale menée par CROP pour le compte d'Éduc'alcool<sup>1</sup>.

## Une grande stabilité

Ce qui frappe le plus dans les résultats de l'enquête de 2007, c'est d'abord la très grande stabilité des réponses cinq ans après l'enquête précédente. C'est le cas notamment de l'acceptabilité sociale de l'alcool, des circonstances de consommation et même des opinions et attitudes des Québécois.

Il y a toujours plus de 8 Québécois sur 10 qui consomment de l'alcool, mais le vin consolide sa position de boisson la plus fréquemment consommée et ce, par le plus grand nombre : les trois quarts des Québécois l'apprécient. Quoique prisée par les deux tiers de la population, la consommation de bière stagne quand elle ne baisse pas légèrement, alors que l'on observe une remontée des spiritueux que consomme aujourd'hui un Québécois sur deux.

## La modération, une valeur intégrée

Le slogan d'Éduc'alcool, *La modération a bien meilleur goût*, trône encore au zénith de la notoriété. Que la quasi-totalité des Québécois francophones et que plus de 8 non-francophones sur 10 le connaissent est certes impressionnant. Mais c'est davantage son intégration dans la pratique et dans la vraie vie qui constitue la bonne nouvelle de cette enquête : la consommation moyenne des Québécois est d'un peu plus de 4 verres standard par semaine et ils consomment en moyenne

2 1/2 verres par occasion. Ce niveau correspond exactement à la définition que les Québécois donnent à la notion de modération et c'est aussi à partir de celui-ci qu'ils considèrent qu'il devient criminel de conduire un véhicule automobile.

Pour la très grande majorité des Québécois, la consommation d'alcool se fait dans des lieux et dans des cadres de consommation modérée : chez des amis, à la maison ou au restaurant. Quant aux circonstances de consommation, elles sont tout aussi rassurantes : on parle d'une consommation conviviale plutôt que dépendante.

## Une vigilance nécessaire, des problèmes réels

Ces bonnes nouvelles ne doivent pas faire perdre de vue le fait que la vigilance s'impose. On ne peut rester indifférents au fait que les indicateurs de consommation sont à la hausse même si, dans la plupart des cas, ils sont bien en deçà des seuils à risque. La moitié des Québécois consomme de l'alcool une fois par semaine ou plus. Le pourcentage de consommateurs qui boivent quotidiennement a doublé en cinq ans.

De plus, 7 % des Québécois consomment plus de 5 verres par occasion au moins

une fois par semaine et, fait très inquiétant, 3 % d'entre eux boivent plus de 8 verres par occasion de consommation au moins une fois par semaine. C'est là un taux nettement problématique, voire dangereux. La plupart des problèmes liés à l'alcool sont associés à ce type de consommation : querelles, prise de risques, conduite avec facultés affaiblies, absentéisme. Il est aussi inquiétant de constater que près de 7 % des conducteurs Québécois admettent qu'ils ont déjà conduit un véhicule avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale.

## Une crédibilité réjouissante et engageante

Éduc'alcool est bien placé pour poursuivre sa mission de responsabilisation. Son taux de crédibilité atteint un sommet de 82 %, soit un gain de 8 points en 5 ans sur un taux déjà enviable. Chez les adolescents, qu'Éduc'alcool a accompagnés depuis l'enfance, 98 % d'entre eux considèrent l'organisme comme crédible.

Au-delà des chiffres, cette donnée est à la fois réjouissante et engageante. Elle constitue indiscutablement une belle reconnaissance du travail que nous avons accompli. Mais c'est une responsabilité tout aussi indiscutable envers ce qu'il nous reste à accomplir de façon que les Québécois, particulièrement ceux qui sont le plus à risque, améliorent encore leur relation à l'alcool et soient plus que jamais convaincus que la modération a bien meilleur goût.



1. Portant sur plus de 1100 Québécois qui ont été interrogés durant plus de 19 minutes en moyenne, cette enquête, la quatrième depuis 1991, permet de comparer l'évolution de la relation des Québécois à l'alcool au cours des 15 dernières années.

## PROGRAMME LES GAGNANTS GARDENT TOUJOURS LE CONTRÔLE : JOHNNIE WALKER REMET 5 000 \$ À ÉDUC'ALCOOL

À l'occasion de la tenue du Grand Prix de Formule 1 à Montréal, Diageo a organisé une activité populaire de consommation responsable, lancée par le pilote Lewis Hamilton de l'écurie McLaren, qui était commanditée par Johnnie Walker, et dont le thème était : *Les gagnants gardent toujours le contrôle.*

« Les Québécois étaient invités à signer un immense panneau sur lequel ils s'engageaient à boire modérément et à ne pas conduire sous l'effet de l'alcool. De multiples affiches sur ce thème étaient déployées partout dans la métropole. Pour chaque signature recueillie, un dollar fut remis à Éduc'alcool », a expliqué Eloy Romera directeur de Diageo pour le Québec et membre du CA d'Éduc'alcool.

À l'issue du Grand Prix, c'est ce double champion du monde de Formule 1 et ambassadeur de responsabilité sociale de Diageo qui a remis à Éduc'alcool un chèque de 5 000 \$.



Mika Hakkinen remet le chèque de la campagne à Éduc'alcool

## CONSEIL D'ÉTHIQUE : CAMPAGNE PUBLICITAIRE ET RÉSULTATS SPECTACULAIRES

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques a mené, au début de l'été, une campagne publicitaire destinée à informer les Québécois sur les mécanismes leur permettant de porter plainte contre les violations du code d'éthique.

La campagne, qui s'est déployée dans les quotidiens et les magazines, mettait l'accent sur deux aspects particulièrement sensibles du code : le sexisme dans la publicité et les promotions excessives. Deux annonces imprimées ont été diffusées. Elles ont entraîné un grand nombre de plaintes faisant ainsi la preuve de l'importance de cette initiative.

La campagne se poursuivra par une seconde phase qui aura lieu cet automne et qui correspondra à la vague de messages publicitaires de l'industrie de l'alcool qui précède la période des fêtes.

Le Conseil d'éthique fera rapport de ses activités de 2007 au début de l'an prochain.



**NOUVELLES  
NOUVELLES  
Éduc'alcool**

**BULLETIN D'INFORMATION**

**Dépôt légal:**

Bibliothèque nationale du Québec

**Conseil d'administration:**

Louise Nadeau, Robert Demoy,  
Sylvain Laporte, Alain Bolduc,  
Valérie Bizier, Sylvie Lalande,  
Denis Racicot, Eloy Romera, Carol Lafontaine

**Direction générale:**

Hubert Sacy

**Comité de rédaction:**

Louise Nadeau, Hubert Sacy, Sonia Duguay

**Adresse de correspondance:**

606, rue Cathcart, bureau 1000  
Montréal (Québec) H3B 1K9

**Téléphone:** (514) 875-7454

**Télécopieur:** (514) 875-5990

**Courriel:** info@educalcoool.qc.ca

**Internet:** www.educalcoool.qc.ca